

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** (Volume 4 : 1918) du

JEUDI 24 OCTOBRE 1918

Les membres de la Chambre et du Sénat présents dans le territoire occupé se sont réunis ce matin, au nombre d'environ cent cinquante, dans la salle des séances du Comité National (**Note** : de Secours et d'Alimentation), à la Société Générale. La réunion n'est ni officielle, ni publique, mais déjà les intéressés s'y rendent sans mystère et l'écho répète bien vite et librement ce qui s'y est dit.

Le président de la Chambre, M. Schollaert, est mort. C'est le président du Sénat, baron de Favereau, qui préside cette séance de résurrection. Il prononce, en y mettant toute son âme, un très beau discours dont voici une rapide analyse faite au courant de la plume :

“Mon premier mot sera un mot d'hommage respectueux et reconnaissant aux nombreux collègues qui se sont exposés aux violences de l'ennemi. Plusieurs ont été déportés. Plusieurs, tels MM. Hoyois, Verhaegen, de Lalieu, ont succombé aux tortures morales et au régime cruel auxquels ils ont été soumis. C'est avec une grande fermeté qu'ils ont subi leur triste sort. Ce sera un éternel honneur pour nos collègues morts, condamnés, emprisonnés, exilés, bannis, d'avoir

noblement résisté à toutes les sommations, à toutes les vexations, à toutes les tyrannies.

MM. Colleaux et Golenvaux ont été condamnés à mort pour avoir servi la cause des armées alliées ; eux aussi ont fait preuve d'une exceptionnelle grandeur d'âme. Combien d'autres ont été arbitrairement appréhendés pour avoir défendu les intérêts belges avec ardeur et énergie ! Tous ont subi leur sort avec une constance patriotique qui suscite notre vive admiration.

Notre ancien collègue M. Gravis est, dans les premiers jours de l'invasion, tombé victime de la rage diabolique de l'envahisseur. Il a supporté un long martyr avec un courage qui rappelle les temps antiques.

La présente réunion n'est qu'officiuse ; l'expression verbale de nos sentiments est la seule forme que nous donnerons aujourd'hui à notre impérissable reconnaissance. Mais, dès la première réunion officielle des Chambres, nous songerons tous à commémorer par un monument digne d'eux, l'immortel souvenir de nos nombreux collègues qui ont particulièrement mérité du pays.

Depuis trois mois montent à l'horizon les rayons de l'astre de la victoire : un sentiment de bonheur indicible et de noble orgueil nous étreint tous. Notre petit pays sortira de cette tourmente moralement grandi et entouré de l'admiration universelle.

Notre Roi, notre armée poursuivent l'ennemi. Et bientôt l'Allemagne sera rejetée au delà de la frontière que, parjure, elle viola (**Note**) il y a quatre ans.

Toute la nation a écarté avec dédain les propositions honteuses qui lui furent faites. Notre armée a retardé la marche des hordes envahissantes, et par son héroïsme a permis à nos Alliés de remporter la

décisive victoire de la Marne. Et quelle autre déception pour l'ennemi que cette résistance à l'Yser ! Il n'y a pas de fait d'armes plus brillant. Chacun, dans ces combats qui tiennent de l'épopée, a déployé un courage qui fait vibrer au fond de nos âmes une reconnaissance éternelle.

Et combien de nos compatriotes ont versé leur sang pour la patrie ! Déjà nos historiens dressent le bilan de l'héroïsme belge. A côté des hauts faits d'armes de nos soldats prennent place les actes non moins admirables des Belges restés au pays. A eux aussi nous tresserons une impérissable couronne.

L'ennemi a voulu contraindre les hommes valides à travailler contre leur pays (**Note**). Tous ou presque tous ont refusé. Beaucoup ont hésité jusqu'à la mort.

La nation belge a prouvé, comme M. de Broqueville l'annonçait le 4 août 1914, que jamais elle ne serait domptée. Avec quelle fière satisfaction nous considérons l'esprit public resté confiant dans les plus grandes épreuves !

La Belgique n'a pas poursuivi d'extension territoriale et elle n'en poursuivra jamais. Mais si les Alliés consentaient à compléter l'oeuvre de 1830, je le verrais, quant à moi, avec une grande satisfaction. En tous cas, on ne pourrait pas assimiler à une oeuvre de conquête le redressement d'un tort injustement infligé, tel le tort, qu'on nous a fait subir en séparant de la mère-patrie nos frères du Grand-Duché de Luxembourg qui vivaient avec nous en harmonie de pensées et d'intérêts. L'Allemagne subirait un préjudice par la sortie du Grand-Duché de Luxembourg du *Zollverein*, mais aucune autre nation n'aurait à se plaindre de ce que l'injustice commise à notre égard par la Conférence de Londres fut réparée.

Hélas, le sens moral a souffert dans ce pays, pendant cette longue occupation, de la misérable conception suivant laquelle la force prime le droit. Une partie de la population a fini par croire que tout est permis. Pour remédier à ce mal, il importe que notre patriotique magistrature rentre en fonctions aussitôt qu'elle le jugera possible. Les poursuites interrompues seront reprises et l'exploitation éhontée de la population retiendra son attention. Le sens moral reprendra alors et très rapidement son empire.

Les dommages matériels résultant de la guerre sont incalculables. Nos Alliés nous laissent espérer une équitable réparation. Un effort gigantesque devra alors être fait pour rétablir dans le plus bref délai l'oeuvre d'un demi-siècle. Nos industries, si abondamment productives, sont dépouillées de leurs machines. Sans doute, les pouvoirs publics prêteront leur aide à la restauration économique. Mais l'oeuvre de rénovation devra surtout être accomplie par les industriels eux-mêmes.

Celle qui attend le pouvoir législatif est immense. Le premier problème est d'ordre financier. Le Parlement trouvera les ressources pour couvrir les frais de la guerre. Il n'énervera pas l'esprit d'entreprise. La nation supportera allègrement cette charge comme la rançon de son indépendance.

Aux autres problèmes, le Parlement donnera les solutions les meilleures si tous les membres conservent les sentiments de confiance et réciproque cordialité qui ont si heureusement marqué leurs rapports pendant la guerre.

Serait-ce trop de demander, dans l'intérêt de la patrie, que dans l'oeuvre prochaine de la législature, les

partis fassent le sacrifice d'une partie de leurs préférences afin de mieux servir cet intérêt commun ? Sacrifions nos anciennes querelles sur l'autel de la nation et faisons ensemble une Belgique plus grande et plus belle ! »

Ce discours est fréquemment ponctué de bravos et de « *très bien* ». L'approbation est particulièrement énergique à l'endroit où le président du Sénat déclare que la Belgique n'a jamais eu et ne nourrira jamais des projets de conquête.

M. Levie se lève ensuite et explique que les circonstances ont fait de lui, pendant quatre ans, l'intermédiaire occulte entre le gouvernement du Havre et le pays occupé.

Pour cette raison, il a cru devoir, il y a un mois, quand la Bulgarie sombra et que nos perspectives de victoire prochaine devenaient plus évidentes, avertir le gouvernement belge de son intention de constituer ici une commission gouvernementale permanente d'un caractère purement officieux et consultatif, destinée à préparer le régime transitoire devant s'écouler entre le départ de l'ennemi et la rentrée à Bruxelles des autorités gouvernementales régulières. Du Havre arriva immédiatement l'approbation. Cette commission avait été composée de quatre membres de la droite – MM. de Favereau, Ryckmans, Tibbaut et Levie – et de quatre membres de la gauche et de

l'extrême-gauche – MM. Franck, Masson, Wauters et Anseele –. MM. Hanssens et Janson remplacent provisoirement leurs collègues Franck et Masson déportés en Allemagne, et M. Hallet remplace M. Anseele, qui ne peut plus, pour le moment, venir de Gand.

Cette commission s'est mise immédiatement à l'oeuvre et a élaboré une série de mesures pour la période de transition. Elles sont nombreuses, surtout dans le domaine de l'alimentation, qui demeure le principal.

Les tribunaux et les parquets entreront en scène tout de suite – dit M. Levie – pour punir sans délai les misérables qui ont trahi la patrie. (Vive approbation.)

Au sein de la commission, MM. Tibbaut et Wauters, particulièrement compétents en matière agricole, ont mis sur pied une série d'arrêtés à l'intention des gouverneurs de province, qui agiront d'office, au fur et à mesure de la libération de leurs régions, et qui réquisitionneront sur l'heure, au profit du Comité National et des Intercommunales, tous les produits alimentaires saisis depuis plus de quatre ans par les « *Centrales* » allemandes (**Note**). Certains produits, suffisamment abondants, ne seront plus rationnés et seront restitués dans leur totalité au commerce libre. Quant à d'autres, pour lesquels on prévoit qu'il y aura encore pénurie, ils resteront saisis et le rationnement ne sera supprimé que graduellement.

M. Wauters communique le résultat du labeur de la commission à cet égard. Les mesures décidées en principe devront être appliquées avec doigté en tenant compte des quantités de vivres disponibles au moment du départ des troupes allemandes. On a appris que, dans certaines régions, les troupes se retirent en emmenant avec elles tout le bétail et jusqu'à la dernière poule et au dernier lapin. Ailleurs elles enlèvent toutes les pommes de terre. La prudence s'impose donc dans les évaluations et les prévisions, d'autant plus que nous ignorons ce que les Alliés pourront nous apporter dans les premières journées qui suivront la libération. Quant aux odieux droits d'accise établis par le gouvernement allemand sur le sucre, le sel et le sirop, ils disparaîtront sur-le-champ. Toute exportation de nos denrées sera interdite jusqu'à nouvel ordre. Et la fabrication ainsi que le débit des boissons distillées seront provisoirement suspendus.

La satisfaction que l'assemblée éprouve à l'énoncé de ces mesures se mue en une déception profonde d'entendre, aussitôt après, M. Lekeu commencer la lecture d'une quinzaine de pages dactylographiées dans lesquelles le sénateur provincial socialiste du Hainaut ne parle que de la nécessité d'établir le suffrage universel et de renouveler la Chambre, vu que, plus de quatre ans, c'est-à-dire plus que la durée constitutionnelle d'un mandat législatif, se sont écoulés depuis les

dernières élections. Cette lecture soulève d'abord des murmures, puis des protestations plus accentuées. On estime que ce n'est pas encore le moment de refaire de la politique selon la mode ancienne.

M. Woeste ne peut s'empêcher de relever ce langage. Il fait remarquer d'abord qu'établir le suffrage universel est une œuvre revisionniste qui demanderait deux années ; ensuite, que l'opinion d'après laquelle les mandats législatifs seraient expirés est discutable. Pour ce qui le concerne, quand cette question sera soulevée au Parlement, il soutiendra que la guerre doit être considérée comme une parenthèse épouvantable et néfaste dans le fonctionnement régulier de nos institutions, mais comme une parenthèse seulement, c'est-à-dire qu'à la rentrée prochaine, les mandats législatifs de 1914 suivront leur cours et pour leur durée normale, comme s'il n'y avait pas eu d'interruption.

Les observations de M. Woeste sont écoutées avec plus de bienveillance que celles de M. Lekeu, mais il est visible pourtant qu'elles ne satisfont pas le plus grand nombre de ses auditeurs.

« *Ce n'est pas le moment !* », crie-t-on finalement de divers côtés.

M. Levie demande instamment qu'on ne continue pas cette discussion, Et, de toutes parts, des « *très bien !* » viennent appuyer sa motion.

Pour finir, le baron de Favereau propose que

les sentiments de reconnaissance et d'admiration de la Nation soient, exprimés au Souverain, dès son retour dans la capitale, par une délégation de membres de la Chambre et du Sénat. MM. Alex. Braun, Harmignie, Janson et Wauters se chargeront de la rédaction de cette adresse.

Notes de Bernard GOORDEN.

L'histoire de la *neutralité belge* (avec le recul objectif d'un Argentin) a été étudiée par le journaliste Roberto Jorge **PAYRO** ou **Payró** au fil de 7 articles, publiés dans le quotidien *La Nación*, de Buenos Aires, entre le 6 et le 12 décembre 1914. Pour ce faire, on peut dire qu'il a réalisé littéralement un « *travail de bénédictin* ».

Roberto J. **Payró** « *La Guerra vista desde Bruselas ; diario de un testigo ; neutralidad de Bélgica* (20-25) » ; in *La Nación* ; 07-12/12/1914 :

<http://idesetautres.be/upload/191412%20PAYRO%20NEUTRALIDAD%20BELGICA.pdf>

Version française :

<http://idesetautres.be/upload/191412%20PAYRO%20NEUTRALIDAD%20BELGICA%20FR.pdf>

Voyez la synthèse des documents belges concernant la déportation de nombreux Belges en Allemagne lors des « *terribles jours de l'automne et de l'hiver 1916* » avec la « *restauration de*

l'esclavage humain », rassemblés dans ses mémoires par Brand **Whitlock** intitulées ***Belgium under the German Occupation : A Personal Narrative*** (1919) au sein des **76 pages** (**version originale anglaise**) du chapitre 33 (« *The press-gangs* », parfois intitulé « *Documents in evidence* »). **Aucune de ces lettres** n'a été reprise dans le chapitre 26 (« *Les enlèvements* ») de la traduction française (**8 pages**) de ces mémoires sous le titre de ***La Belgique sous l'occupation allemande : mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles*** (1922). Toutes ont été **reproduites** (et enrichies d'un appareil critique et d'hyperliens) dans notre réédition digitale sur INTERNET **à l'adresse** suivante :

<http://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>
<http://www.idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20SYNTHESE%20DOCUMENTS%20D'EPORTATIONS%20BELGES%20ALLEMAGNE%201916%20BGOORDEN.pdf>

Le système allemand de « *Zentrale* » est analysé par Brand **Whitlock** dans le chapitre 22 (« *Commerce and corruption* ») du volume 2 de ses mémoires intitulées ***Belgium under the German Occupation : A Personal Narrative*** (1919) :

<http://idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20BELGIUM%20UNDER%20GERMAN%20OCCUPATION%202%20CHAPTER%2022.pdf>

Voyez « *Commerce et corruption* », chapitre 15 de

1916 de la traduction française, dans ***La Belgique sous l'occupation allemande : mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles*** (1922) :

<http://idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE%201916%20CHAPITRE%2015.pdf>